

Information recherchée		Source d'information	Accès
Anciens sites industriels et activités de services. <i>Cette liste comprend toutes les activités industrielles qu'elles soient ou non ICPE et qu'elles fonctionnent ou soient arrêtées.</i>		<u>Géoportail/CASIAS</u> Carte des anciens sites industriels et activités de services (anciennement BASIAS). Elle permet d'apprécier les enjeux d'un terrain en raison des activités qui s'y sont déroulées. La présence d'un site dans cette base n'implique pas qu'il soit pollué. La base CASIAS est complète pour les activités industrielles ayant été exploitées avant 2005. En revanche, les sites qui ont été mis en service après 2005 et qui sont fermés aujourd'hui n'y figurent pas.	https:// www.georisques.gouv.fr/ risques/basias/donnees#/
Existence d'ICPE	A ou E	<u>Géorisques/base des installations classées</u> Cette base recense les ICPE soumises à autorisation et à enregistrement , en construction, en fonctionnement ou en cessation d'activités. Elle permet également de consulter les actes réglementaires liés à une installation tels que les arrêtés d'autorisation et les arrêtés complémentaires. NB : cette base n'identifie pas les ICPE relevant du régime de la déclaration	https:// www.georisques.gouv.fr/ risques/installations/donnees? page=1
	D	Il n'existe pas de base de données accessible au public	
Sites et sols pollués	Sites et sols pollués	<u>Géoportail/Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ancienne dénomination : BASOL)</u> Base de données des sites et sols pollués appelant une action des pouvoirs publics à titre préventif ou curatif. Cet inventaire permet d'appréhender les actions menées par l'administration et les responsables des sites pour prévenir les risques et les nuisances.	https:// www.georisques.gouv.fr/ risques/sites-et-sols-pollues/ donnees#/type=instructions
	Servitudes d'utilité publique (SUP)	<u>Géoportail de l'urbanisme</u> Le portail national de l'information réglementaire en urbanisme permet de rechercher les documents d'urbanisme en vigueur sur un terrain donné, et en particulier les servitudes d'utilité publique. La publication d'une SUP sur ce portail vaut annexion au document d'urbanisme.	https://www.geoportail- urbanisme.gouv.fr/

	<p>Secteurs d'information sur les sols (SIS)</p> <p><u>ERRIAL</u> L'outil ERRIAL permet, à partir de la localisation cadastrale du bien, de remplir plus facilement l'état des risques pour l'information des acquéreurs et locataires (IAL) en pré-remplissant automatiquement un certain nombre d'informations. Les secteurs d'information sur les sols affectant une parcelle donnée, ou situés à proximité de cette dernière, sont indiqués dans l'état des risques.</p> <p><u>Géoriques/secteurs d'information sur les sols</u> Base de données recensant les SIS publiés par département et commune.</p>	<p>https://erial.georisques.gouv.fr/</p> <p>https://www.georisques.gouv.fr/risques/sites-et-sols-pollues/donnees#/</p>
<p>Anciennes mines</p>	<p>Les dépôts miniers lorsqu'ils sont connus, font l'objet d'une mise en SIS. Cf outil <u>ERRIAL</u> et <u>Géoriques/secteurs d'information sur les sols</u></p> <p>Les études sanitaires et environnementales réalisées sur les anciens sites miniers sont consultables sur le site de GEODERIS.</p> <p>Les cartes des aléas miniers résiduels (mouvements de terrain) sont disponibles sur DAT-ARA.</p>	<p>https://erial.georisques.gouv.fr/</p> <p>https://www.georisques.gouv.fr/risques/sites-et-sols-pollues/donnees#/</p> <p>https://geoderis.fr/publications/</p> <p>https://carto.datarara.gouv.fr/1/carte apres mine drear ara.map</p>
<p>Plans de prévention des risques (PPR)</p>	<p><u>ERRIAL</u> L'outil ERRIAL permet, à partir de la localisation cadastrale du bien, de remplir plus facilement l'état des risques pour l'information des acquéreurs et locataires (IAL) en pré-remplissant automatiquement un certain nombre d'informations. Les plans de prévention des risques qui s'appliquent à une parcelle donnée sont indiqués dans l'état des risques.</p> <p>Les PPR, leurs cartographies et règlements sont recensés sur le <u>site internet de la préfecture du Rhône</u>.</p>	<p>https://erial.georisques.gouv.fr/ (recherche par parcelle)</p> <p>Liste des PPR et règlements associés sur https://www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/La-securite-civile/Les-risques-majeurs/Les-risques-majeurs-dans-le-Rhone</p>

